



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Situation gynécologie médicale

Question écrite n° 17936

### Texte de la question

M. Yannick Favennec-Bécot attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur les inquiétudes du Comité de défense de la gynécologie médicale. En effet, le nombre de postes de gynécologues médicaux créés depuis 2003 est insuffisant pour répondre aux besoins des femmes et ne compense pas les départs en retraite. On compte aujourd'hui, en France, seulement 816 gynécologues médicaux et 11 départements n'en ont aucun. Ce manque de spécialistes a des conséquences pour les femmes puisqu'ils assurent, grâce à une formation spécifique, la prise en charge personnalisée des jeunes filles, des interruptions volontaires de grossesse (IVG) et le suivi des problèmes gynécologiques tout au long de la vie des femmes. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelle réponse il entend apporter à ces légitimes préoccupations.

### Données clés

**Auteur :** [M. Yannick Favennec-Bécot](#)

**Circonscription :** Mayenne (3<sup>e</sup> circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17936

**Rubrique :** Médecine

**Ministère interrogé :** [Santé et prévention](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 mai 2024](#), page 3998

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)